

Flash infos

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Afin de permettre d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions pour la rentrée scolaire de septembre 2026, la Municipalité doit disposer au plus tôt des effectifs.

Conformément à la législation en vigueur, l'inscription se décompose en deux phases :

1°) L'inscription de l'enfant aura lieu en Mairie à partir du **03 février et ce jusqu'au 03 avril 2026**,

2°) Après la réception du certificat d'inscription, les parents devront prendre contact avec l'école pour procéder à son admission définitive.

Enfants concernés :

- **En maternelle** : les enfants nés en 2023 et tous les nouveaux arrivants.

Conformément aux dispositions de l'article L.113-1 du code de l'éducation, tout enfant âgé de 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours doit pouvoir être accueilli dans une école maternelle ou classe enfantine, si sa famille en fait la demande. L'article L.113-1 du code de l'éducation prévoit la possibilité d'une scolarisation dans les classes enfantines ou les écoles maternelles dès l'âge de deux ans révolus. Cela peut conduire à un accueil différent au-delà de la rentrée scolaire en fonction de la date d'anniversaire de l'enfant, comme le précise la circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2018.

- **En primaire** : les enfants qui seront à la rentrée en CP (sauf pour le groupe scolaire Eluard) et tous les nouveaux arrivants.

Les inscriptions sont réalisées en mairie avec le dossier de pré-inscription, (disponible sur le site internet de la Mairie de Charvieu-Chavagneux : www.charvieu-chavagneux.fr) ou en mairie, accompagné des pièces complémentaires demandées.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Espace FEEL au **04 72 46 16 07**.

SECTORISATION

L'affectation d'un élève dans une école maternelle ou une école élémentaire obéit à la sectorisation scolaire. Les périmètres ont été définis par délibération du conseil municipal en fonction de l'adresse de domicile des parents.

Les élèves sont scolarisés dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de résidence.

Toute scolarité débutée dans une école maternelle autre que dans le secteur scolaire, n'implique pas inscription dans l'école élémentaire du même secteur, et impliquera l'obligation de rejoindre l'école correspondant au domicile des parents.

DEMANDE DE DÉROGATION (MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE)

Les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants dans une autre école que celle de leur secteur ou dans une autre ville doivent effectuer une demande de dérogation.

Les demandes seront étudiées en prenant en compte chaque situation : effectifs des écoles, handicap, raison médicale, poursuite de scolarité... La notification de décision sera adressée aux familles par courrier.

Le dossier de demande de dérogation est à télécharger sur le site de la Mairie ou à retirer à l'accueil de la Mairie jusqu'au 31 mars 2026. **Il devra être accompagné du dossier préinscription.**

Toute demande devra être adressée à Monsieur le Maire ou être déposée à l'Espace FEEL, avant le 31 mars 2026

COORDONNEES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecoles maternelles

<p>Ecole Jean de la Fontaine 2 Rue Edith Piaf 38230 CHARVIEU CHAVAGNEUX Directrice : ANSLEME Nadège</p>	<p>Merci de contacter l'école par mail : ce.0382083h@ac-grenoble.fr</p> <p>Les informations relatives aux documents à fournir et aux permanences à l'école vous seront fournies par l'espace feel à la réception du certificat signé par l'élué.</p>
<p>École Charles PERRAULT Rue Jean Gono 38230 Charvieu-Chavagneux Directrice : GROS Juliette</p>	<p>Prendre contact par email à l'adresse suivante : ce.0382331c@ac-grenoble.fr</p> <p><u>Dans votre envoi, merci de transmettre les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie - Page de vaccination du Carnet de santé de l'élève - Photo numérique de l'enfant
<p>École Paul VERLAINE 69 avenue du collège 38230 Charvieu-Chavagneux Directeur : BRUN Axel</p>	<p>Prendre rendez-vous par téléphone (si besoin, laisser un message vocal) au 04 78 32 16 23 ou par email à l'adresse suivante : ce.0383503b@ac-grenoble.fr</p> <p><u>Le jour du rendez-vous, apporter les documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie - Carnet de santé de l'élève, - Livret de famille

ECOLES ELEMENTAIRES

<p>École Francis JAMMES Rue du Piarday 38230 Charvieu-Chavagneux Directrice : BEAUMIER Solange</p>	<p>Reçoit uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 16h15 Demande de RDV via lien et QR Code disponible en Mairie et à l'école maternelle Jean de la Fontaine</p> <p><u>Le jour du rendez-vous, apporter les documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie - Carnet de santé
<p>École Marcel PAGNOL Rue des Muriers 38230 Charvieu-Chavagneux Directrice : BUSCH Pauline</p>	<p>Contacter (de préférence) par email à l'adresse suivante : ce.0382844k@ac-grenoble.fr ou se présenter les lundis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15</p> <p><u>Le jour du rendez-vous, apporter les documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie
<p>École Alphonse DAUDET 2A rue de la Plaine 38230 Charvieu-Chavagneux Directeur : JOUBERT Aymeric</p>	<p>Contacter (de préférence) par email à l'adresse suivante : ce.0380291k@ac-grenoble.fr ou se présenter les lundis De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30</p> <p><u>Le jour du rendez-vous, apporter les documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie
<p>École maternelle Pablo PICASSO & École élémentaire Paul ELUARD Impasse des écoles 38230 Charvieu-Chavagneux Directeur : EVEILLARD Eric</p>	<p>UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET PETITE SECTION</p> <p>Admission : prendre rendez-vous au 04 78 32 40 60 Ou par mail : ce.0382537b@ac-grenoble.fr Lundi, mardi et vendredi De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30</p> <p><u>Le jour du rendez-vous, apporter les documents suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat de préinscription remis par la Mairie - Carnet de vaccination